

ŒUVRES COMPLETES
DE
H. DE BALZAC

TOME X
LA COMÉDIE HUMAINE

ILLUSTRATIONS DE
TONY JOHANNOT, MEISSONIER, GAVARNI,
H. DAUMIER, HENRY MONNIER, BERTALL,
CÉLESTIN NANTEUIL, ETC.



ALEXANDRE HOUSSIAUX:
ÉDITEUR
FRANCIS GUILLOT, Succ^r
7, RUE PERRONET. — PARIS

OEUVRES COMPLÈTES

DE

H. DE BALZAC

DIXIÈME VOLUME

LA

COMÉDIE HUMAINE

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDES DE MŒURS

TROISIÈME LIVRE

SCÈNES

DE LA

VIE PARISIENNE

TOME III

LES PARENTS PAUVRES. *Premier épisode.* La Cousine Bette.
Deuxième épisode. Le Cousin Pons.



ALEXANDRE HOUSSIAUX

ÉDITEUR

FRANCIS GUILLOT, Succ^r

7, RUE PERRONET. — PARIS

LA COMÉDIE HUMAINE

SCÈNES

DE

LA VIE PARISIENNE

LES PARENTS PAUVRES

A DON MICHELE ANGELO CAJETANI, PRINCE DE TEANO

Ce n'est ni au prince romain ni à l'héritier de l'illustre maison de Cajetani qui a fourni des papes à la chrétienté, c'est au savant commentateur de Dante que je dédie ce petit fragment d'une longue histoire.

Vous m'avez fait apercevoir la merveilleuse charpente d'idées sur laquelle le plus grand poète italien a construit son poème, le seul que les modernes puissent opposer à celui d'Homère. Jusqu'à ce que je vous eusse entendu, *la Divine Comédie* me semblait une immense énigme, dont le mot n'avait été trouvé par personne, et moins par les commentateurs que par qui que ce soit. Comprendre ainsi Dante, c'est être grand comme lui; mais toutes les grandeurs vous sont familières.

Un savant français se ferait une réputation, gagnerait une chaire et beaucoup de croix à publier, en un volume dogmatique, l'improvisation par laquelle vous avez charmé l'une de ces soirées où l'on se repose d'avoir vu Rome. Vous ne savez peut-être pas que la plupart de nos professeurs vivent sur l'Allemagne, sur l'Angleterre, sur l'Orient ou sur le Nord, comme des insectes sur un arbre; et, comme l'insecte, ils en deviennent partie intégrante, empruntant leur valeur de celle du sujet. Or l'Italie n'a pas encore été exploitée à chaire ouverte. On ne me tiendra jamais compte de ma discrétion littéraire. J'aurais pu, vous dépouillant, devenir un homme docte de la force de trois Schlegel; tandis que je vais rester simple docteur en médecine sociale, le vétérinaire des maux incurables, ne fût-ce que pour offrir un témoignage de reconnaissance à mon cicerone, et joindre votre illustre nom à ceux des Porcia, des San-Severino, des Pareto, des di Negro, des Belgiojoso, qui représenteront dans LA COMÉDIE HUMAINE cette alliance intime et continue de

l'Italie et de la France que déjà le Candello, cet évêque, auteur de contes très-drolatiques, consacrait de la même manière, au *xvi^e* siècle, dans ce magnifique recueil de nouvelles d'où sont issues plusieurs pièces de Shakspeare, quelquefois même des rôles entiers, et *textuellement*.

Les deux esquisses que je vous dédie constituent les deux éternelles faces d'un même fait. *Homo duplex*, a dit notre grand Buffon ; pourquoi ne pas ajouter : *Res duplex* ? Tout est double, même la vertu. Aussi Molière présente-t-il toujours les deux côtés de tout problème humain ; à son imitation, Diderot écrivit un jour : *Ceci n'est pas un conte*, le chef-d'œuvre de Diderot peut-être, où il offre la sublime figure de mademoiselle de Lachaux immolée par Gardanne, en regard de celle d'un parfait amant tué par sa maîtresse. Mes deux nouvelles sont donc mises en pendant, comme deux jumeaux de sexe différent. C'est une fantaisie littéraire à laquelle on peut sacrifier une fois, surtout dans un ouvrage où l'on essaye de représenter toutes les formes qui servent de vêtement à la pensée. La plupart des disputes humaines viennent de ce qu'il existe à la fois des savants et des ignorants, constitués de manière à ne jamais voir qu'un seul côté des faits ou des idées ; et chacun de prétendre que la face qu'il a vue est la seule vraie, la seule bonne. Aussi le Livre saint a-t-il jeté cette prophétique parole : « Dieu livra le monde aux discussions. » J'avoue que ce seul passage de l'Écriture devrait engager le saint-siège à vous donner le gouvernement des deux Chambres pour obéir à cette sentence commentée, en 1814, par l'ordonnance de Louis XVIII.

Que votre esprit, que la poésie qui est en vous protègent les deux épisodes des *Parents pauvres*

De votre affectionné serviteur

DE BALZAC.

Paris, août-septembre 1846.

PREMIER ÉPISODE

LA COUSINE BETTE

PREMIÈRE PARTIE

LE PÈRE PRODIGE

Vers le milieu du mois de juillet de l'année 1838, une de ces voitures nouvellement mises en circulation sur les places de Paris et nommées des *milords* cheminait, rue de l'Université, portant un gros homme de taille moyenne, en uniforme de capitaine de la garde nationale.

Dans le nombre de ces Parisiens accusés d'être si spirituels, il

s'en trouve qui se croient infiniment mieux en uniforme que dans leurs habits ordinaires, et qui supposent chez les femmes des goûts assez dépravés pour imaginer qu'elles seront favorablement impressionnées à l'aspect d'un bonnet à poil et par le harnais militaire.

La physionomie de ce capitaine appartenant à la 2^e légion respirait un contentement de lui-même qui faisait resplendir son teint rougeaud et sa figure passablement joufflue. A cette auréole que la richesse acquise dans le commerce met au front des boutiquiers retirés, on devinait l'un des élus de Paris, au moins ancien adjoint de son arrondissement. Aussi, croyez que le ruban de la Légion d'honneur ne manquait pas sur la poitrine, crânement bombée à la prussienne. Campé fièrement dans le coin du milord, cet homme décoré laissait errer son regard sur les passants, qui souvent, à Paris, recueillent ainsi d'agréables sourires adressés à de beaux yeux absents.

Le milord arrêta dans la partie de la rue comprise entre la rue de Bellechasse et la rue de Bourgogne, à la porte d'une grande maison nouvellement bâtie sur une portion de la cour d'un vieil hôtel à jardin. On avait respecté l'hôtel, qui demeurait dans sa forme primitive au fond de la cour diminuée de moitié.

A la manière seulement dont le capitaine accepta les services du cocher pour descendre du milord, on eût reconnu le quinquagénaire. Il y a des gestes dont la franche lourdeur a toute l'indiscrétion d'un acte de naissance. Le capitaine remit son gant jaune à sa main droite, et, sans rien demander au concierge, se dirigea vers le perron du rez-de-chaussée de l'hôtel d'un air qui disait : « Elle est à moi ! » Les portiers de Paris ont le coup d'œil savant, ils n'arrêtent point les gens décorés, vêtus de bleu, à démarche pesante; enfin ils connaissent les riches.

Ce rez-de-chaussée était occupé tout entier par M. le baron Hulot d'Ervy, commissaire ordonnateur sous la République, ancien intendant général d'armée, et alors directeur d'une des plus importantes administrations du ministère de la guerre, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'honneur, etc., etc.

Ce baron Hulot s'était nommé lui-même d'Ervy, lieu de sa naissance, pour se distinguer de son frère, le célèbre général Hulot,

colonel des grenadiers de la garde impériale, que l'empereur avait créé comte de Forzheim, après la campagne de 1809. Le frère aîné, le comte, chargé de prendre soin de son frère cadet, l'avait, par prudence paternelle, placé dans l'administration militaire où, grâce à leurs doubles services, le baron obtint et mérita la faveur de Napoléon. Dès 1807, le baron Hulot était intendant général des armées en Espagne.

Après avoir sonné, le capitaine bourgeois fit de grands efforts pour remettre en place son habit, qui s'était autant retroussé par derrière que par devant, poussé par l'action d'un ventre piriforme. Admis aussitôt qu'un domestique en livrée l'eut aperçu, cet homme important et imposant suivit le domestique, qui dit en ouvrant la porte du salon :

— M. Crevel!

En entendant ce nom, admirablement approprié à la tournure de celui qui le portait, une grande femme blonde, très-bien conservée, parut avoir reçu comme une commotion électrique et se leva.

— Hortense, mon ange, va dans le jardin avec ta cousine Bette, dit-elle vivement à sa fille, qui brodait à quelques pas d'elle.

Après avoir gracieusement salué le capitaine, mademoiselle Hortense Hulot sortit par une porte-fenêtre, en emmenant avec elle une vieille fille sèche qui paraissait plus âgée que la baronne, quoiqu'elle eût cinq ans de moins.

— Il s'agit de ton mariage, dit la cousine Bette à l'oreille de sa petite cousine Hortense, sans paraître offensée de la façon dont la baronne s'y prenait pour les renvoyer, en la comptant pour presque rien.

La mise de cette cousine eût, au besoin, expliqué ce sans-gêne.

Cette vieille fille portait une robe de mérinos, couleur raisin de Corinthe, dont la coupe et les lisérés dataient de la Restauration, une collerette brodée qui pouvait valoir trois francs, un chapeau de paille cousue à coques de satin bleu bordées de paille comme on en voit aux revendeuses de la Halle. A l'aspect de souliers en peau de chèvre dont la façon annonçait un cordonnier du dernier ordre, un étranger aurait hésité à saluer la cousine Bette comme une parente de la maison, car elle ressemblait tout à fait à une couturière

en journée. Néanmoins, la vieille fille ne sortit pas sans faire un petit salut affectueux à M. Crevel, salut auquel ce personnage répondit par un signe d'intelligence.

— Vous viendrez demain, n'est-ce pas, mademoiselle Fischer? dit-il.

— Vous n'avez pas de monde? demanda la cousine Bette.

— Mes enfants et vous, voilà tout, répliqua le visiteur.

— Bien, répondit-elle, comptez alors sur moi.

— Me voici, madame, à vos ordres, dit le capitaine de la milice bourgeoise en saluant de nouveau la baronne Hulot.

Et il jeta sur madame Hulot un regard comme Tartuffe en jette à Elmire, quand un acteur de province croit nécessaire de marquer les intentions de ce rôle, à Poitiers ou à Coutances.

— Si vous voulez me suivre par ici, monsieur, nous serons beaucoup mieux que dans ce salon pour causer d'affaires, dit madame Hulot en désignant une pièce voisine qui, dans l'ordonnance de l'appartement, formait un salon de jeu.

Cette pièce n'était séparée que par une légère cloison du boudoir dont la croisée donnait sur le jardin, et madame Hulot laissa M. Crevel seul pendant un moment, car elle jugea nécessaire de fermer la croisée et la porte du boudoir, afin que personne ne pût y venir écouter. Elle eut même la précaution de fermer également la porte-fenêtre du grand salon, en souriant à sa fille et à sa cousine, qu'elle vit établies dans un vieux kiosque au fond du jardin. Elle revint en laissant ouverte la porte du salon de jeu, afin d'entendre ouvrir celle du grand salon, si quelqu'un y entrait. En allant et venant ainsi, la baronne, n'étant observée par personne, laissait dire à sa physionomie toute sa pensée; et qui l'aurait vue eût été presque épouvanté de son agitation. Mais, en revenant de la porte d'entrée du grand salon au salon de jeu, sa figure se voila sous cette réserve impénétrable que toutes les femmes, même les plus franches, semblent avoir à commandement,

Pendant ces préparatifs au moins singuliers, le garde national examinait l'ameublement du salon où il se trouvait. En voyant les rideaux de soie, anciennement rouges, déteints en violet par l'action du soleil, et limés sur les plis par un long usage, un tapis d'où les couleurs avaient disparu, des meubles dédorés et dont la soie



marbrée de taches était usée par bandes, des expressions de **dédain**, de contentement et d'espérance se succédèrent naïvement sur sa plate figure de commerçant parvenu. Il se regardait dans la glace, par-dessus une vieille pendule-Empire, en se passant lui-même en revue, quand le frou-frou de la robe de soie lui annonça la baronne. Et il se remit aussitôt en position.

Après s'être jetée sur un petit canapé, qui certes avait été fort beau vers 1809, la baronne, indiquant à Crevel un fauteuil dont les bras étaient terminés par des têtes de sphinx bronzées dont la peinture s'en allait par écailles en laissant voir le bois par places, lui fit signe de s'asseoir.

— Ces précautions que vous prenez, madame, seraient d'un charmant augure pour un...

— Un **amant**, répliqua-t-elle en interrompant le garde national.

— Le mot est faible, dit-il en plaçant sa main droite sur son cœur et roulant des yeux qui font presque toujours rire une femme quand elle leur voit froidement une pareille expression; **amant! amant!** dites ensorcelé...

— Écoutez, monsieur Crevel, reprit la baronne, trop sérieuse pour pouvoir rire, vous avez cinquante ans, c'est dix ans de moins que M. Hulot, je le sais; mais, à mon âge, les folies d'une femme doivent être justifiées par la beauté, par la jeunesse, par la célébrité, par le mérite, par quelques-unes des splendeurs qui nous éblouissent au point de nous faire tout oublier, même notre âge. Si vous avez cinquante mille livres de rente, votre âge contre-balance bien votre fortune; ainsi de tout ce qu'une femme exige, vous ne possédez rien...

— Et l'amour? dit le garde national en se levant et s'avançant, un amour qui...

— Non; monsieur, de l'entêtement! dit la baronne en l'interrompant pour en finir avec cette ridicule.

— Oui, de l'entêtement et de l'amour, reprit-il, mais aussi quelque chose de mieux, des droits...

— Des droits? s'écria madame Hulot, qui devint sublime de mépris, de défi, d'indignation. Mais, reprit-elle, sur ce ton, nous ne finirons jamais, et je ne vous ai pas demandé de venir ici pour

causer de ce qui vous en a fait bannir malgré l'alliance de nos deux familles...

— Je l'ai cru...

— Encore ! reprit-elle. Ne voyez-vous pas, monsieur, à la manière leste et dégagée dont je parle d'amant, d'amour, de tout ce qu'il y a de plus scabreux pour une femme, que je suis parfaitement sûre de rester vertueuse ? Je ne crains rien, pas même d'être soupçonnée en m'enfermant avec vous. Est-ce là la conduite d'une femme faible ? Vous savez bien pourquoi je vous ai prié de venir !...

— Non, madame, répliqua Crevel en prenant un air froid.

Il se pinça les lèvres et se remit en position.

— Eh bien, je serai brève pour abréger notre mutuel supplice, dit la baronne Hulot en regardant Crevel.

Crevel fit un salut ironique dans lequel un homme du métier eût reconnu les grâces d'un ancien commis voyageur.

— Notre fils a épousé votre fille...

— Et si c'était à refaire !... dit Crevel.

— Ce mariage ne se ferait pas, répondit vivement la baronne, je m'en doute. Néanmoins, vous n'avez pas à vous plaindre. Mon fils est non-seulement un des premiers avocats de Paris, mais encore le voici député depuis un an, et son début à la Chambre est assez éclatant pour faire supposer qu'avant peu de temps il sera ministre. Victorin a été nommé deux fois rapporteur de lois importantes, et il pourrait déjà devenir, s'il le voulait, avocat général à la cour de cassation. Si donc vous me donnez à entendre que vous avez un gendre sans fortune...

— Un gendre que je suis obligé de soutenir, reprit Crevel, ce qui me semble pis, madame. Des cinq cent mille francs constitués en dot à ma fille, deux cent ont passé Dieu sait à quoi !... à payer les dettes de monsieur votre fils, à meubler *mirabolamment* sa maison, une maison de cinq cent mille francs qui rapporte à peine quinze mille francs, puisqu'il en occupe la plus belle partie, et sur laquelle il re doit deux cent soixante mille francs... Le produit couvre à peine les intérêts de la dette. Cette année, je donne à ma fille une vingtaine de mille francs pour qu'elle puisse nouer les deux bouts. Et mon gendre, qui gagnait trente mille francs au Palais, disait-ou. va négliger le Palais pour la Chambre...

— Ceci, monsieur Crevel, est encore un hors-d'œuvre, et nous éloigne du sujet. Mais, pour en finir là-dessus, si mon fils devient ministre, s'il vous fait nommer officier de la Légion d'honneur et conseiller de préfecture à Paris, pour un ancien parfumeur, vous n'aurez pas à vous plaindre...

— Ah! nous y voici, madame. Je suis un épicier, un boutiquier, un ancien débitant de pâte d'amande, d'eau de Portugal, d'huile céphalique, on doit me trouver bien honoré d'avoir marié ma fille unique au fils de M. le baron Hulot d'Ervy, ma fille sera baronne. C'est régence, c'est Louis XV, OEil-de-bœuf! c'est très-bien... J'aime Célestine comme on aime une fille unique, je l'aime tant, que, pour ne lui donner ni frère ni sœur, j'ai accepté tous les inconvénients du veuvage à Paris (et dans la force de l'âge, madame!), mais sachez bien que, malgré cet amour insensé pour ma fille, je n'entamerai pas ma fortune pour votre fils, dont les dépenses ne me paraissent pas claires, à moi, ancien négociant...

— Monsieur, vous voyez en ce moment même, au ministère du commerce, M. Popinot, un ancien droguiste de la rue des Lombards...

— Mon ami, madame!... dit le parfumeur retiré; car, moi, Célestin Crevel, ancien premier commis du père César Birotteau, j'ai acheté le fonds dudit Birotteau, beau-père de Popinot, lequel Popinot était simple commis dans cet établissement, et c'est lui qui me le rappelle, car il n'est pas fier (c'est une justice à lui rendre) avec les gens bien posés et qui possèdent soixante mille francs de rente.

— Eh bien, monsieur, les idées que vous qualifiez par le mot *régence* ne sont donc plus de mise à une époque où l'on accepte les hommes pour leur valeur personnelle; et c'est ce que vous avez fait en mariant votre fille à mon fils...

— Vous ne savez pas comment s'est conclu ce mariage!... s'écria Crevel. Ah! maudite vie de garçon! Sans mes déportements, ma Célestine serait aujourd'hui la vicomtesse Popinot!

— Mais, encore une fois, ne récriminons pas sur des faits accomplis, reprit énergiquement la baronne. Parlons du sujet de plainte que me donne votre étrange conduite. Ma fille Hortense a pu se marier, le mariage dépendait entièrement de vous, j'ai cru à des

sentiments généreux chez vous, j'ai pensé que vous auriez rendu justice à une femme qui n'a jamais eu dans le cœur d'autre image que celle de son mari, que vous auriez reconnu la nécessité pour elle de ne pas recevoir un homme capable de la compromettre, et que vous vous seriez empressé, par honneur pour la famille à laquelle vous vous êtes allié, de favoriser l'établissement d'Hortense avec M. le conseiller Lebas... Et vous, monsieur, vous avez fait manquer ce mariage...

— Madame, répondit l'ancien parfumeur, j'ai agi en honnête homme. On est venu me demander si les deux cent mille francs de dot attribués à mademoiselle Hortense seraient payés. J'ai répondu textuellement ceci : « Je ne le garantirais pas. Mon gendre, à qui la famille Hulot a constitué cette somme en dot, avait des dettes, et je crois que, si M. Hulot d'Ervy mourait demain, sa veuve serait sans pain. » Voilà, belle dame.

— Auriez-vous tenu ce langage, monsieur, demanda madame Hulot en regardant fixement Crevel, si pour vous j'eusse manqué à mes devoirs?...

— Je n'aurais pas eu le droit de le dire, chère Adeline, s'écria ce singulier amant en coupant la parole à la baronne, car vous trouveriez la dot dans mon portefeuille...

Et, joignant la preuve à la parole, le gros Crevel mit un genou en terre et baisa la main de madame Hulot, en la voyant plongée par ces paroles dans une muette horreur qu'il prit pour de l'hésitation.

— Acheter le bonheur de ma fille au prix de?... Oh ! levez-vous, monsieur, ou je sonne...

L'ancien parfumeur se releva très-difficilement. Cette circonstance le rendit si furieux, qu'il se remit en position. Presque tous les hommes affectionnent une posture par laquelle ils croient faire ressortir tous les avantages dont les a doués la nature. Cette attitude, chez Crevel, consistait à se croiser les bras à la Napoléon, en mettant sa tête de trois quarts, et jetant son regard comme le peintre le lui faisait lancer dans son portrait, c'est-à-dire à l'horizon.

— Conserver, dit-il avec une fureur bien jouée, conserver sa foi à un libert...

— A un mari, monsieur, qui en est digne, reprit madame Hulot en interrompant Crevel pour ne pas lui laisser prononcer un mot qu'elle ne voulait point entendre.

— Tenez, madame, vous m'avez écrit de venir, vous voulez savoir les raisons de ma conduite, vous me poussez à bout avec vos airs d'impératrice, avec votre dédain et votre... mépris ! Ne dirait-on pas que je suis un nègre ? Je vous le répète, croyez-moi ! j'ai le droit de vous, ... de vous faire la cour, ... car... Mais non, je vous aime assez pour me taire...

— Parlez, monsieur, j'ai dans quelques jours quarante-huit ans, je ne suis pas sottement prude, je puis tout écouter...

— Voyons, me donnez-vous votre parole d'honnête femme, car vous êtes, malheureusement pour moi, une honnête femme, de ne jamais me nommer, de ne pas dire que je vous livre ce secret.

— Si c'est la condition de la révélation, je jure de ne nommer à personne, pas même à mon mari, la personne de qui j'aurai su les énormités que vous allez me confier.

— Je le crois bien, car il ne s'agit que de vous et de lui...

Madame Hulot pâlit.

— Ah ! si vous aimez encore Hulot, vous allez souffrir ! Voulez-vous que je me taise ?

— Parlez, monsieur, car il s'agit, selon vous, de justifier à mes yeux les étranges déclarations que vous m'avez faites, et votre persistance à tourmenter une femme de mon âge, qui voudrait marier sa fille et puis... mourir en paix !

— Vous le voyez, vous êtes malheureuse...

— Moi, monsieur ?

— Oui, belle et noble créature ! s'écria Crevel, tu n'as que trop souffert...

— Monsieur, taisez-vous et sortez ! ou parlez-moi convenablement.

— Savez-vous, madame, comment, le sieur Hulot et moi, nous nous sommes connus ?... Chez nos maîtresses, madame.

— Oh ! monsieur...

— Chez nos maîtresses, madame, répéta Crevel d'un ton mélodramatique et en rompant sa position pour faire un geste de la main droite.

— Eh bien, après, monsieur?... dit tranquillement la baronne au grand ébahissement de Crevel.

Les séducteurs à petits motifs ne comprennent jamais les grandes âmes.

— Moi, veuf depuis cinq ans, reprit Crevel en parlant comme un homme qui va raconter une histoire, ne voulant pas me remarier, dans l'intérêt de ma fille que j'idolâtre, ne voulant pas non plus avoir d'accointances chez moi, quoique j'eusse alors une très-jolie dame de comptoir, j'ai mis, comme on dit, dans ses meubles une petite ouvrière de quinze ans, d'une beauté miraculeuse et de qui, je l'avoue, je devins amoureux à en perdre la tête. Aussi, madame, ai-je prié ma propre tante, que j'ai fait venir de mon pays (la sœur de ma mère!) de vivre avec cette charmante créature et de la surveiller pour qu'elle restât aussi sage que possible dans cette situation, comment dire?... *chocnoso*... non, illicite!... La petite, dont la vocation pour la musique était visible, a eu des maîtres, elle a reçu de l'éducation (il fallait bien l'occuper!). Et d'ailleurs, je voulais être à la fois son père, son bienfaiteur et, lâchons le mot, son amant; faire d'une pierre deux coups, une bonne action et une bonne amie. J'ai été heureux cinq ans. La petite a l'une de ces voix qui sont la fortune d'un théâtre, et je ne peux la qualifier autrement qu'en disant que c'est Duprez en jupons. Elle m'a coûté deux mille francs par an, uniquement pour lui donner son talent de cantatrice. Elle m'a rendu fou de la musique, j'ai eu pour elle et pour ma fille une loge aux Italiens. J'y allais alternativement un jour avec Célestine, un jour avec Josépha...

— Comment, cette illustre cantatrice?...

— Oui, madame, reprit Crevel avec orgueil, cette fameuse Josépha me doit tout... Enfin, quand la petite eut vingt ans, en 1834, croyant l'avoir attachée à moi pour toujours, et devenu très-faible avec elle, je voulus lui donner quelques distractions, je lui laissai voir une jolie petite actrice, Jenny Cadine, dont la destinée avait quelque similitude avec la sienne. Cette actrice devait aussi tout à un protecteur, qui l'avait élevée à la brochette. Ce protecteur était le baron Hulot...

— Je le sais, monsieur, dit la baronne d'une voix calme et sans la moindre altération.

— Ah bah! s'écria Crevel, de plus en plus ébahi. Bien! Mais savez-vous que votre monstre d'homme a protégé Jenny Cadine à l'âge de treize ans?

— Eh bien, monsieur, après? dit la baronne.

— Comme Jenny Cadine, reprit l'ancien négociant, en avait vingt, ainsi que Josépha, lorsqu'elles se sont connues, le baron jouait le rôle de Louis XV vis-à-vis de mademoiselle de Romans, dès 1826, et vous aviez alors douze ans de moins...

— Monsieur, j'ai eu des raisons pour laisser à M. Hulot sa liberté.

— Ce mensonge-là, madame, suffira sans doute à effacer tous les péchés que vous avez commis, et vous ouvrira la porte du paradis, répliqua Crevel d'un air fin qui fit rougir la baronne. Dites cela, femme sublime et adorée, à d'autres; mais pas au père Crevel, qui, sachez-le bien, a trop souvent banqueté dans des parties carrées avec votre scélérat de mari, pour ne pas savoir tout ce que vous valez! Il s'adressait parfois des reproches, entre deux vins, en me détaillant vos perfections. Oh! je vous connais bien : vous êtes un ange. Entre une jeune fille de vingt ans et vous, un libertin hésiterait; moi, je n'hésite pas.

— Monsieur!...

— Bien, je m'arrête... Mais apprenez, sainte et digne femme, que les maris, une fois gris, racontent bien des choses de leurs épouses chez leurs maîtresses, qui en rient comme des crevées.

Des larmes de pudeur, qui roulèrent entre les beaux cils de madame Hulot, arrêterent net le garde national, et il ne pensa plus à se remettre en position.

— Je reprends, dit-il. Nous nous sommes liés, le baron et moi, par nos coquines. Le baron, comme tous les gens vicieux, est très-aimable, et vraiment bon enfant. Oh! m'a-t-il plu, ce drôle-là! Non, il avait des inventions... Enfin laissons là ces souvenirs... Nous sommes devenus comme deux frères... Le scélérat, tout à fait régence, essayait bien de me dépraver, de me prêcher le saint-simonisme en fait de femmes, de me donner des idées de grand seigneur, de justaucorps bleu; mais, voyez-vous, j'aimais ma petite à l'épouser, si je n'avais pas craint d'avoir des enfants. Entre deux vieux papas, amis comme, ... comme nous l'étions, comment voulez-

vous que nous n'ayons pas pensé à marier nos enfants? Trois mois après le mariage de son fils avec ma Célestine, Hulot (je ne sais pas comment je prononce son nom, l'infâme! car il nous a trompés tous les deux, madame!...), eh bien, l'infâme m'a soufflé ma petite Josépha. Ce scélérat se savait supplanté par un jeune conseiller d'État et par un artiste (excusez du peu!) dans le cœur de Jenny Cadine, dont les succès étaient de plus en plus *esbrouffants*, et il m'a pris ma pauvre petite maîtresse, un amour de femme; mais vous l'avez vue assurément aux Italiens, où il l'a fait entrer par son crédit. Votre homme n'est pas aussi sage que moi, qui suis réglé comme un papier de musique (il avait été déjà pas mal entamé par Jenny Cadine, qui lui coûtait bien près de trente mille francs par an). Eh bien, sachez-le, il achève de se ruiner pour Josépha. Josépha, madame, est juive, elle se nomme Mirah (c'est l'anagramme de Hiram), un chiffre israélite pour pouvoir la reconnaître, car c'est une enfant abandonnée en Allemagne (les recherches que j'ai faites prouvent qu'elle est la fille naturelle d'un riche banquier juif). Le théâtre, et surtout les instructions que Jenny Cadine, madame Schontz, Malaga, Carabine, ont données, sur la manière de traiter les vieillards, à cette petite que je tenais dans une voie honnête et peu coûteuse, ont développé chez elle l'instinct des premiers Hébreux pour l'or et les bijoux, pour le veau d'or! La cantatrice célèbre, devenue âpre à la curée, veut être riche, très-riche. Aussi ne dissipe-t-elle rien de ce qu'on dissipe pour elle. Elle s'est essayée sur le sieur Hulot, qu'elle a plumé net, oh! plumé, ce qui s'appelle *rasé*! Ce malheureux, après avoir lutté contre un des Keller et le marquis d'Esgrignon, fous tous deux de Josépha, sans compter les idolâtres inconnus, va se la voir enlever par ce duc si puissamment riche qui protège les arts. Comment l'appelez-vous?... un nain?... ah! le duc d'Hérouville. Ce grand seigneur a la prétention d'avoir à lui seul Josépha, tout le monde courtisanesque en parle, et le baron n'en sait rien; car il en est au treizième arrondissement comme dans tous les autres: l'amant est, comme les maris, le dernier instruit. Comprenez-vous mes droits, maintenant? Votre époux, belle dame, m'a privé de mon bonheur, de la seule joie que j'aie eue depuis mon veuvage. Oui, si je n'avais pas eu le malheur de rencontrer ce vieux roquentin, je posséderais encore Josépha;